

DEMANDE DE PROPOSITIONS (DP)

Module de formation en ligne La santé mentale dans le sport : nouvelles langues et format de prestation hors ligne

Date limite de soumission : 23 septembre 2022

L'Association canadienne des entraîneurs (ACE) lance une demande de propositions (DP) pour obtenir des services professionnels de conception et d'élaboration de formations en ligne en vue d'actualiser et de reproduire un module de formation en ligne existant, **La santé mentale dans le sport, dans sept langues supplémentaires et dans un format hors ligne.**

1. Module de formation en ligne La santé mentale dans le sport : nouvelles langues

1.1 Précisions sur le module de formation en ligne La santé mentale dans le sport : nouvelles langues

- Le module de formation en ligne La santé mentale dans le sport : nouvelles langues est en cours d'élaboration afin de combler les lacunes en éducation dans ce domaine et d'offrir aux entraîneurs la possibilité d'apprendre à soutenir les athlètes sur le plan de la santé mentale, et ce, dans leur langue maternelle.
- Ce module a été conçu et publié en français et en anglais. Il sera maintenant publié dans sept langues pour atteindre des publics déterminés en fonction des données de Statistique Canada et de l'avis de spécialistes des langues autochtones et de l'usage de langues internationales au Canada.
- Le projet nécessitera une collaboration avec une équipe d'examen de l'ACE et un gestionnaire de projet pour reconcevoir le module de formation en ligne existant en sept langues en se référant aux modules français et anglais actuels. Les sept langues seront les suivantes :
 - Trois langues autochtones :
 - inuktitut;
 - cri;
 - déné.
 - Quatre langues internationales :
 - punjabi;
 - chinois (chinois traditionnel [texte] et mandarin [transcription des vidéos]);
 - arabe;
 - tagalog (filipino).

- Le contenu du module ne sera pas modifié, mais certains changements contextuels pourront être requis. À l'heure actuelle, il faut environ 45 minutes pour terminer le module.
- L'utilisateur pourra enregistrer sa progression et poursuivre l'évaluation plus tard.
- Les modules devront respecter les normes de l'ACE pour la formation en ligne sur la diversité et l'inclusion, l'accessibilité et la portabilité sur des appareils mobiles.
- Les modules de formation en ligne seront hébergés et accessibles sur le système d'hébergement de contenu de l'ACE.
- Ils devront aussi être accessibles dans un format hors ligne. Les utilisateurs pourront accéder au module en le téléchargeant ou en utilisant d'autres moyens qui ne requièrent pas une connexion à Internet, et les résultats seront téléversés dans le Casier lorsqu'une connexion à Internet sera disponible. Le concepteur retenu collaborera avec le service technique de l'ACE pour veiller au respect de toutes les normes techniques.
- Les modules doivent être terminés, approuvés et accessibles au plus tard le **28 février 2023**.

1.2 Portée du projet

Le module de formation en ligne doit être conçu dans les sept langues précédemment mentionnées. Le contenu déjà conçu et publié en français et en anglais servira de fondement pour ce projet. Autres considérations :

- Le concepteur retenu doit être disponible entre le 3 octobre 2022 et le 28 février 2023.
- Le concepteur retenu pourra communiquer avec le gestionnaire de projet et le responsable de la formation en ligne de l'ACE.
- Le contenu en anglais lui sera fourni d'ici le 14 octobre 2022.
Voir l'échéancier du projet ci-après.

1.3 Échéancier du projet

Voici les dates importantes du projet. De légères modifications pourraient être apportées au besoin.

Date limite de soumission des propositions	23 septembre 2022
Sélection du concepteur	3 octobre 2022
Réalisation des traductions	du 1 ^{er} novembre 2022 au 15 janvier 2023
Conception des modules de formation en ligne	15 novembre 2022 au 30 janvier 2023
Fin du projet	28 février 2023

Remarque concernant la traduction : Une traduction sera fournie au concepteur retenu et pourrait provenir de plusieurs sources. Le concepteur retenu devra collaborer avec le traducteur pour vérifier que toutes les questions ont été réglées. L'Association canadienne des entraîneurs détient les droits d'auteur de tout le matériel associé aux modules.

2. Responsabilités du concepteur

Le concepteur retenu aura les responsabilités suivantes :

- Gérer le projet de la formation en ligne, c'est-à-dire en faire l'analyse et le plan de conception, faire concorder la conception pédagogique existante, réaliser la conception graphique et élaborer le scénarimage au besoin, gérer la production technique ainsi que le développement et la mise à l'essai de prototypes.
- Réaliser la conception pédagogique du module pour permettre l'atteinte des objectifs d'apprentissage mentionnés plus haut, en utilisant le contenu fourni par l'ACE.
- Respecter les exigences techniques et d'hébergement du contenu de l'ACE.
- S'assurer que l'ensemble du module de formation en ligne est conforme à la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* (LAPHO : <https://www.ontario.ca/fr/lois/loi/05a11>) et répond aux critères WCAG 2.1 de niveau AA (<http://www.w3.org/TR/WCAG21/>).
- Vérifier que l'ensemble du module respecte le Guide de la marque du PNCE et le *Guide de rédaction du contenu du site* Canada.ca.
- Remettre tous les fichiers sources et les actifs à l'ACE, y compris un document PDF montrant tout le contenu qui pourra servir d'outil de référence rapide et de modèle futur pour les révisions.
- Produire un produit livrable qui consiste en un fichier de format xAPI ou SCORM 1.2, qui sera ajouté au système d'hébergement de l'ACE.

3. Lignes directrices de la proposition

La présente DP constitue un processus ouvert et concurrentiel. Les propositions seront acceptées jusqu'à **20 h (HAE) le 23 septembre**. Votre proposition doit au moins comprendre les éléments suivants :

- expérience et parcours;
- liste détaillée du coût de tous les aspects du projet (L'ACE encourage les concepteurs à envisager les sept modules dans leur proposition, mais ils peuvent proposer de travailler à la conception de tout module susmentionné de leur choix.);
- tarif horaire pour le travail subséquent;
- échantillons de travaux antérieurs, **à moins qu'ils aient été soumis précédemment**;
- coordonnées de deux références, **à moins qu'elles aient été soumises précédemment**.

Chaque coût doit être détaillé de manière à ce que tous les frais soient justifiés. Les modalités du contrat seront négociées avec le soumissionnaire retenu. Elles pourront toutes être révisées par l'ACE et doivent préciser la portée, le budget, l'échéancier et les autres éléments essentiels du projet.

4. Date limite de soumission des propositions

- L'ACE répondra aux questions sur la DP jusqu'au **21 septembre 2022**. Dans un souci d'équité et de transparence, elle communiquera les questions et leurs réponses à toutes les parties souhaitant participer au processus, ou qui ont déjà soumis une proposition. Pour toute question, veuillez communiquer avec Wayne Parro à l'adresse wparro@coach.ca.
- Les soumissions doivent être envoyées à Wayne Parro à l'adresse wparro@coach.ca et reçues avant 20 h (HAE) le **23 septembre 2022**.
- L'évaluation des propositions aura lieu du **26 septembre au 30 septembre 2022**, et un suivi pourrait être effectué auprès des soumissionnaires présélectionnés. L'ACE évaluera notamment les éléments suivants :
 - expertise et compétences;
 - démarche et orientation créatives;
 - capacité à respecter les normes de l'ACE pour la formation en ligne et toutes les autres normes indiquées dans le présent document;
 - budget et coûts du projet;
 - capacité à mener à bien le projet dans les délais requis.
- Le concepteur retenu sera avisé au plus tard le **3 octobre 2022**.

5. Mandat du comité de projet

Le comité de projet, composé d'experts et formé par l'ACE, est chargé de fournir des conseils, des recommandations sur le contenu et des commentaires à l'ACE et à ses concepteurs pédagogiques en fonction des recherches actuelles et des besoins des intervenants. Le comité rédigera le texte qui sera utilisé dans le module de formation en ligne.



Coaching Association of Canada
Association canadienne des entraîneurs

2451, promenade Riverside
Ottawa (Ontario)
K1H 7X7

613.235.5000
Télécopieur : 613.235.9500

2451 Riverside Drive
Ottawa, Ontario
K1H 7X7

613.235.5000
Fax: 613.235.9500

6. À propos de l'ACE

L'Association canadienne des entraîneurs (ACE) rallie divers intervenants et partenaires autour de sa mission, dont l'objectif principal est de rehausser les compétences, le calibre, la portée et l'influence des entraîneurs dans le monde du sport. Les programmes de l'ACE visent à outiller les entraîneurs en rehaussant leurs connaissances et compétences, à promouvoir le respect de normes éthiques, à encourager des comportements positifs ainsi qu'à accroître la reconnaissance professionnelle et l'influence des entraîneurs.

Ce projet est rendu possible grâce au soutien de l'investissement de l'Agence de la santé publique du Canada.